

## 8 informations communautaires Semaine du 1<sup>er</sup> décembre 2014



### Sommaire :

- > Collecte des déchets : mise en place d'un abonnement et du paiement par prélèvement automatique
- > Décalage des tournées de collecte la semaine de Noël et du jour de l'an
- > Actions de la maison de l'emploi
- > Visites énergies gratuites
- > Le CLIC Iroise : un service de proximité et gratuit
- > Démarrage de la collecte des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Noël à la pointe Saint-Mathieu

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.com/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.com/Toutes%20les%20actualites)



Communauté de communes du Pays d'Iroise  
02.98.84.28.65 / [accueil@ccpi.fr](mailto:accueil@ccpi.fr)  
Zone de Kerdrioual  
CS 10078  
Lanrivoaré

### Collecte des déchets : mise en place d'un abonnement et du paiement par prélèvement automatique

Pour répondre à la demande de certains usagers, la CCPI a décidé d'adapter le système de collecte en proposant à chaque usager trois formules d'abonnement à la redevance Ordures Ménagères en fonction du service proposé :

- Formule A : Toute l'année, **collecte tous les quinze jours des ordures ménagères** en alternance avec la collecte des recyclables, accès illimité en déchèterie et aux conteneurs d'apport volontaire
- Formule B : Toute l'année, **collecte hebdomadaire des ordures ménagères** et collecte tous les quinze jours des recyclables, accès illimité en déchèterie et aux conteneurs d'apport volontaire
- Formule C : Formule 1 + en période estivale (juillet/août), collecte hebdomadaire des ordures ménagères

Un courrier a été adressé à chaque usager fin novembre. Le coupon-réponse joint (également téléchargeable sur le site internet [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com)) doit être adressé à la CCPI **avant le 15 décembre 2014** en indiquant la formule choisie. Après cette date et **en l'absence de réponse de votre part, la formule A sera appliquée par défaut.**

De plus, la Communauté de communes propose le prélèvement automatique de la redevance Ordures Ménagères. Aussi, a été joints au courrier une note explicative et l'autorisation de prélèvement à retourner complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB).

### Décalage des tournées de collecte la semaine de Noël et du jour de l'an

En raison des jeudis fériés 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, la collecte des ordures ménagères et recyclables habituellement desservies les jeudis et vendredis seront décalées de 24h sur les deux semaines.

### Actions de la maison de l'emploi

**Atelier de recherche d'emploi** : vendredi 5 et 19 de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pôle Emploi).

**Rail Emploi services** : tous les jeudis de 10h à 12h

**Compétences clés :** en Français (jeudi) ou en bureautique (lundi et vendredi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés (sur prescription de pôle emploi, mission locale, cap emploi)

Renseignements : 02.98.32.47.80 / [maison.emploi@ccpi.fr](mailto:maison.emploi@ccpi.fr)

☞ Retrouvez toutes les informations sur :

<http://www.pays-iroise.com/services-population/maison-de-l-emploi/1362-actualites>

-----

### Visites énergies gratuites

Des difficultés à régler les factures ou à vous chauffer ? Sollicitez une visite Eau Energie à domicile : analyse des factures, du bâti, de l'isolation, du chauffage. Conseils d'économies d'énergie, informations sur les aides financières et travaux. Visite sous conditions de ressources. Informations auprès du CDAS de Saint-Renan : 02 98 84 23 22 ou d'ENER'GENCE, l'agence de la maîtrise de l'énergie et du climat du Pays de Brest : 02 98 33 15 14.

-----

### Le CLIC Iroise : un service de proximité et gratuit

Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes en situation de handicap ? Vous accompagnez une personne âgée ou handicapée ? Vous êtes un professionnel de santé ou du secteur social ? Le service de l'action gérontologique de la CCPI vous accueille, vous apporte une information adaptée, vous aide à constituer vos dossiers, vous accompagne dans vos démarches, vous oriente vers les services qualifiés.

Renseignements : 02 98 84 94 86.

☞ Retrouvez toutes les informations sur :

<http://www.pays-iroise.com/services-population/coordination-gerontologique-clic>

-----

### Démarrage de la collecte des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

A partir de décembre 2014, les déchèteries de Bel Air à Milizac et de Keryar à Plourin sont équipées pour recevoir ces flux de déchets. Ils seront regroupés en quatre flux : le gros électroménager froid, le gros électroménager hors froid, les écrans et les petits appareils en mélange. Les horaires d'ouverture sont consultables sur [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com)

Renseignements : 02 98 84 39 40 / [nicolas.royant@ccpi.fr](mailto:nicolas.royant@ccpi.fr)

-----

### Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets? C'est possible avec la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie, de 10h à 12h et de 14h à 17h : à Plourin le 6/12, à Ploudalmézeau le 12/12 et à Plougonvelin le 20/12.

Renseignements sur place pendant les permanences ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 /

[environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)

-----

☞ Retrouvez toutes les informations sur :

<http://www.pays-iroise.com/environnement/dechets/32520-decheteries>

-----

### Noël à la pointe Saint-Mathieu

Après avoir gravi 163 marches du phare, vous y découvrirez un panorama à 180° sur la mer d'Iroise qui vous sera commenté par un guide. Poursuivez ensuite votre visite par le musée de l'abbaye et le cénotaphe. Du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 de 14h à 17h30 (Fermé les mardis, le 25 déc et le 1er janv)

Entrée payante.

Exposition « Les phares de la mer d'Iroise » vu par Isabelle Bellig, Frédéric Le Mouillour et Didier Grimberg. Entrée libre.

Renseignement : 02 98 89 00 17 / 06 86 31 03 47/ [phare.saintmathieu@orange.fr](mailto:phare.saintmathieu@orange.fr)

☞ Retrouvez toutes les informations sur :

<http://www.pays-iroise.com/loisirs/patrimoine/32556-saint-mathieu-plein-ouest-la-ou-tout-commence>